Action de réduction des apports sédimentaires et phytosanitaires dans la baie

Code : C.1.8
Maitrise d'ouvrage : BRGM
Comité de pilotage : CACEM – BRGM – Chambre d'Agriculture – GPMLM
Contexte et objectif de l'action

Au-delà des enjeux pour l'agriculture martiniquaise, l'érosion des sols représente une menace pour la baie de Fort de France.
Suite à l'étude réalisée pour l'action C.1.7 sur l'érosion des sols et le transfert sédimentaire dans la baie, des actions concrètes seront mises en place, basée sur les résultats de cette l'étude.

L'objectif est la réduction des apports sédimentaires et phytosanitaires dans la baie.

Description technique de l'action

Cette action découlera des résultats de l'action C1.7 notamment le point 6 : « **Élaboration d'une stratégie future de gestion du ruissellement et de l'érosion des sols dans un contexte de changement climatique ».**

Communes concernées : Lamentin, Gros Morne

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2023

Indicateurs:

Date d'échéance de l'action :

Pourcentage d'avancement : 0%

Éléments financiers

Budget total : 160K €

Budget disponible : 0K € HT

Budget à obtenir : 160K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2020	0K € HT		
TOTAL			

Le financement

BRGM
32000 K € HT